

# Droit pénal et procédure pénale comparés

#### **Titulaire**

Damien SCALIA (Coordonnateur)

#### Mnémonique du cours

DROI-C5111

#### **Crédits ECTS**

5 crédits

#### Langue(s) d'enseignement

Français

#### Période du cours

Premier quadrimestre

#### **Campus**

Solbosch

#### Contenu du cours

Le cours de Droit pénal et procédure pénale comparés vise à donner aux étudiant.es une introduction de la théorie de la comparaison ainsi qu'un aperçu de différentes formes et pratiques de droit pénal et de la procédure pénale. Sont ainsi étudiées, en plus des grands systèmes de droit et de leurs sources réciproques, les procédures et l'organisation judiciaire de différents États ainsi que plusieurs infractions: infractions sexuelles, terrorisme ou liberté d'expression. In fine, les alternatives au droit pénal seront aussi présentées.

# Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Acquérir les outils de la comparaison ainsi que les connaissances de bases relatives aux différents systèmes de droit pénal et de procédure pénale.

# Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours est organisé sur une base hebdomadaire, alternant cours ex cathedra et présentations/discussions avec des chercheur.es ou praticien.nes.

Attention à bien vous référer à Horaire-ULB pour les horaires!

# Références, bibliographie et lectures recommandées

La présentation du cours livre une bibliographie indicative ainsi que des documents de références. Toutes les semaines, des lectures devront être réalisées en vue de préparer le cours en présentiel.

#### Support(s) de cours

Podcast et Université virtuelle

# Autres renseignements

## Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

#### Contact(s)

Damien Scalia - damien.scalia@ulb.be

### Méthode(s) d'évaluation

Autre

#### Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'examen sera organisée sous forme d'un travail de groupe (de deux étudiant.es) à rendre. Ce travail consistera en une comparaison (explication de la théorie et comparaison pratique) d'une infraction choisie en accord avec le Professeur.

# Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note sera attribuée sur le travail réalisé (cf. Présentation du cours)

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

# Programmes

## Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2